femelles des espèces chevaline et bovine, pour lequel 9,000 francs de primes en argent seraient distribués aux propriétaires exposants des départements du Nord, de l'Aisne et du Pas-de-Calais ; 2° participation de la Société à l'organisation du concours linier ; 3° primes accordées aux vieux serviteurs.

M. Emile Tiers demande avant qu'une décision soit prise à ce sujet, à donner lecture de son rapport sur un projet de réforme du concours des animaux de l'espèce bovine. Il constate qu'en France surtout les programmes ne sont pas rédigés de façon à servir le mieux les intérêts agricoles. Après avoir signalé l'influence prépondérante du taureau dans la reproduction, il propose de supprimer les concours de vaches et de génisses, établit un changement dans la répartition des primes attribuées aux taureaux. Il entre dans différentes considérations sur la tenue des concours, le paiement des primes, la création de primes d'entretien, la composition du jury, la rétribution des membres qui le composent, l'affichage des résultats dans les communes, etc.

M. Deleporte-Bayart demande la nomination d'une commission qui serait chargée d'étudier les propositions renfermées dans le rapport de M. Tiers.

M. le Président met aux voix la proposition de M. Deleporte-Bayart, qui est acceptée. On procède ensuite à la composition de cette commission, qui est constituée comme suit : 1° le bureau de la Société; 2 MM. Fournier, de Maretz; Lucas, de Sailly; Derieux, d'Avesnes-lez-Aubert; Fournier, de Douai; Coez, de Landas; Lebecque, de Téteghem; Coolen, de Dunkerque; Grison Cousinne, d'Estaires; Desmarescaux, de Caestre; Emile Tiers, de Roubaix; Laden, de Seclin; Cazier, d'Emmerin; Dhalluin, de Wattrelos; Bulteau, de Rumegies; Rémy, de Brillon.

ETAT DES RECOLTES

M. Florimond Desprez (de Chapelle-Lille.— Les blés sont bons; les avoines et les blés de printemps ont une levée défectueuse ; les prairies artificielles sont peu satisfaisantes. Quant aux pommes de terre, elles sont plantées.

M. Ferdinand Lemaire (d'Auchy), — Mêmes observations.

M. Emile Davaine (de Saint-Amand). — Les blés sont assez beaux; les betteraves lèvent difficilement, les avoines sont assez belles, les lins sont fortement compromis et les prairies artificielles sont nulles. Les cultivateurs se plaignent de la sécheresse.

MM. Auguste Potie (d'Hanbourdin) et Gruyelle (d'Emmerin).— Les vieux blés sont très ordinaires; quant aux jeunes blés, ils ne valent rien. Les avoines donneront un résultat médiocre. On signale le sylphe opaque dans certaines régions. Les betteraves semées de fin mars sont satisfaisantes, celles semées dans la première quinzaine d'avril laissent à désirer ; quant aux dernières semées, elles sont mauvaises. Les prairies naturelles et artificielles donnent des résultats déplorables. Les lins, s'il ne survient pas de pluies ces jours-ci sont compromis. On demande de l'eau.

MM. Louis Trannin, (de Lambres) et Georges (d'Escaudœuvres.) — Les blés sont beaux, les avoines semées à la volée sont généralement manquées; au contraire, celles qui ont été semées au *semoir* sont magnifiques. Les trèfles et les luzernes donneront une médiocre récolte. Les betteraves premières levées sont très belles; elles se coupent néanmoins en certains endroits. On a ressemé quelques parties; l'ensemencement est presque terminé, mais on n'aura de résultats avantageux qu'autant qu'il survienne de la pluie.

MM. Dumont-Beauvois (d'Aubigny-au-Bac) et Dessort (de Cambrai). — Dans les terres marneuses, les blés et les seigles laissent à désirer ; dans les autres terres, ils sont satisfaisants. Les avoines semées au *semoir* sont belles, celles semées à la volée lèvent mal. Les betteraves premières semées lèvent, les dernières souffrent de la sécheresse, les prairies naturelles et artificielles sont mauvaises. M. Dessort ajoute qu'on démonte les colzas dans sa région.

M. Pierre Dhalluin (de Wattrelos). — Les blés et les avoines sont très satisfaisants. On n'a pas ensemencé plus de la moitié des betteraves à cause de la sécheresse persistante. Les verdures pour les bestiaux font totalement défaut. On demande de l'eau et il y a urgence.

M. Leroy (d'Houplines). — Tout est assez beau mais on demande de l'eau.

M. Laden (de Seclin.) — Rien n'est perdu.

M. Cazier (d'Emmerin.) — Les blés sont magnifiques, les prairies naturelles sont belles, les betteraves lèvent mal.

M. Wintrebert (de Gravelines). — Les pois et les fèves sont magnifiques, les avoines lèvent, les blés se maintiennent et la moindre pluie donnerait une abondance de récolte.

M. Constant Savaete (de Caestre). — Dans la région de Bailleul-Steenvoorde, mais surtout à Caestre, les houblons sont très en retard, ils souffrent de la sécheresse d'abord, puis d'un insecte appelé « puceron ». Les blés *souffrent également du manque d'eau.*

M. Guislain (de Nomain). — Les betteraves premières semées sont bien levées; les deuxièmes semées souffrent de la sécheresse. Les plantes mères ont un bel aspect.

M. Becquart (à Sequedin). — Les betteraves premières semées sont très bien levées. Les vieux blés sont bons et *les avoines magnifiques.*

M. Debuchy (de Noyelles). — Les avoines sont de toute beauté; les blés en général ne sont qu'ordinaires on en a encore ressemé cette semaine. Les betteraves ont belle levée, mais sont dévorées en partie par le sylphe opaque. Les lins sont compromis si la sécheresse continue. Les colzas sont labourés. On souhaite de l'eau.

M. J.-B. Carlier (de Le Maisnil). — Les avoines sont *belles, les blés médiocres*, les pommes de terre ont une levée irrégulière. Les betteraves lèvent très mal, les pâtures sont très mauvaises, les lins sont médiocres; quant aux colzas ils sont labourés.

M. Desmarescaux (de Caestre). — Les blés et les avoines se maintiennent assez bien. On peut remarquer que les semis faits au semoir résistent mieux au temps sec que nous subissons. Les lins sont beaux, mais ils souffrent du manque d'eau. On peut considérer les colzas comme perdus. Les betteraves lèvent difficilement. Beaucoup seront à refaire. Le houblon pousse bien. Les prairies et les pâturages ont grandement besoin d'eau.

M. Mouveaux-Deroullers (d'Annœulin). — Les blés premiers semés sont bons; ceux qui ont été semés un peu plus tard laissent à désirer; les colzas sont totalement perdus. Les betteraves premières semées lèvent assez bien; les dernières souffrent de la sécheresse; s'il ne survient de la pluie, les lins sont perdus.

M. Macarez (de Cappelle-sur-Ecaillon.) — Les premiers blés sont très beaux, les derniers laissent à désirer. Les betteraves sur les terres blanches sont très belles et lèvent bien; dans les terres caillouteuses, la levée est plus difficile. Les avoines sont assez belles, les lucernes sont superbes, les trèfles très rares, les pommes de terre lèvent bien.

M. Hector Simon (de Landas). — Deux tiers des blés sont mauvais; les avoines lèvent régulièrement, les lins souffrent beaucoup du manque d'eau. Les betteraves lèvent bien, malheureusement elles sont coupées par les insectes. Les colzas, les trèfles et les prairies naturelles sont nulles.

M. Pluvinage (d'Awoingt). — La levée des betteraves est irrégulière ; les blés sont beaux, mais ils souffrent de la sécheresse ; les avoines lèvent mal; quant aux colzas, ils sont démontés. La récolte du trèfle sera nulle.

Vu : *Le secrétaire général,*
A. DUBERNARD.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 mai* — Eleonore Dumez, rue Watt, 1. — Louis Decottignies, rue Charlemagne, 45 — Odile Neveux, rue des Arts, 92. — Pierre Berteyn, rue Casimir-Perier, 121. — Louis Delrue, rue de Maufait. — Mathilde Verschoore, rue de Turenne, 18. — Léa Flament, rue du Tilleul. — *Publications de mariages du 7 mai.* — Jules Malfait, peintre, rue de la Lunette, 9, et Elisa Grau, soigneuse, rue d'Estaing, cour Boulange, 9. — Jean-Baptiste Dumay, magasinier, Ramegnies-Chin, et Marie Allard, ménagère, rue Boucher de Perthe, 9. — Edmond Renard, cafetier, rue du Moulin, 5, et Julie Bonneville, sans profession, rue de Lannoy, 163. — Jules Grégoire, mouleur, rue des Fondeurs, 15, et Aline Larquin, brodeuse, rue des Fondeurs, 10. — Jules Motte, contre-maître de filature, Tourcoing, et Adolphine Verbeke, sans profession, rue de Menin, 66. —

Léopold Vandevelde, peintre, rue de l'Epeule, cour Saint-Vincent 3, et Henriette Caucheteux, tisseraude, rue de l'Epeule, cour Saint-Vincent 1. — Gustave Bodoux, tisserand, rue Pierre-de-Roubaix, cour Malagie 41, et Hélène Nys, tisserande, rue Pierre-de-Roubaix. — Arthur Verstraete, serrurier, rue Watt, cour Six, 29, et Augustine Leroy, tisserande, rue Watt, cour Six, 28. — Alphonse Defour, journalier, rue Daubenton, 55, et Marie Vandenbussche, journalière, rue de Flandre, 102 — Henri Six, garçon brasseur, rue de Menin, et Aurore Delfosse, piqurière, rue de Lannoy, cour Facon, 1. — Henri Annaert, ourdisseur, rue de Mouveaux, cour Sion 3, et Adèle Breunin, bobineuse, rue de l'Ouest, 4. — Jean Vanhuysse, journalier, Roubaix, et Célina Leclercq, journalière, Templeuve. — Jean-Baptiste Coussart, fileur, rue d'Alger, et Augustine Vantieghem, journalière, Evregnies. — Benoni Vercruysse, boulanger, rue de France, 91, et Victoire Poutemau, journalière, rue de France, 91. — Charles Buysschaert, apprêteur, rue Magenta, 5, et Julia Lebally, journalière, rue Magenta, 5. — Eugène Lambert, employé, rue Newton, 5, et Valérie Hinjon, femme de chambre, rue Lafontaine, 7. — Clotaire Flipot, sans profession, Wattrelos, et Angèle Flipo, sans profession, quai de Calais. - Louis Laby, cultivateur, Bernavaly, et Berthe Bainblain, employée, Roubaix — Antoine Petit, apprêteur, Roubaix, et Irma Carré, journalière. — Charles Becart, tisserand, Lys, et Angèle Lepoutre, journalière, rue de Lannoy. — Richard Lauridant, tulliste, Lille, et Joséphine Parsy, piqurière, rue d'Estaing, 20. — Alphonse Samain, dresseur, impasse Nabuchodonosor, 1, et Alida Simon, soigneuse, rue de Douai — Edouard Vlieghe, rattacheur, rue du Crétinier, 8, et Sophie Meerschaut, épluchense, rue de Soubise, 4. — Arthur Lefebvre, peintre, rue des Fondeurs, 40, et Julia Grimelle, soigneuse, rue de l'Ermitage, 41. — Lucien Francart, mécanicien, Esquerchin, et Jeanne Feret, couturière, Fourmies. — Pierre Nys, laveur, Roubaix, et Marie Nozerol, bonneuse, Lannoy. — Jean Dervaux, tisserand, Roubaix, et Joséphine Pluquet, journalière, Lys-lez-Lannoy — Alfred Alsberghe, bonnetier et Flore Briffaut, couturière, Croix. — Jérémie Chiroutre, employé, Roubaix, et Augustine Prevots, sans profession, Croix. — Jules Louage, entrepreneur, Roubaix, et Maria Agache, sans profession, Estaimbourg. — Henri Derreumaux, charretier, rue de Lannoy, 23, et Juliette Deugremont, ménagère, impasse Nabuchodonosor. — Arthur Pauchet, mécanicien, rue Saint-Amand, 46, et Augustine Gruet, ourdisseuse, rue des Fossés, 64. — Jean-Baptiste Bettenraux, paqueteur, rue de l'Epeule, et Adelaïde Masquelier, dévideuse, rue Newton. — Charles Deram, boucher, Roubaix, et Clémence Deridder, sans profession, Croix. — Achille Diette, cordonnier, Flêtre, et Marie Maertens, servante, Roubaix. — Jean Steverle, maçon, Saint-Nicolas, et Marie Wante, tisserande, Roubaix. — *Déclarations de décès du 7 mai.* — Henri Grisagelle, 45 ans, rue Pierre-de-Roubaix, cour Malagie, 1. — Louise Lochemies, 1 mois, rue de l'Ommelet. — Emilie Lievrauw, 3 ans, rue du Cartigny. — Jeanne Weyts, 29 ans, rue Daubenton. — Victor Mahieu, 1 an, rue Pierre-de-Roubaix.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CATTELIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Marie-Joseph CATTELIN, pieusement décédée à Roubaix, le 6 mai 1893, à l'âge de soixante-dix-sept ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 8 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 9 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cartigny.

Les amis et connaissances de la famille SEMET-BERNARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Marguerite SEMET, décédée à Roubaix, le 7 mai 1893, à l'âge de quatre ans et un mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mardi 9 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 99.

Le meilleur antiscorbutique et rafraîchissant connu est la *Tisane Dussolin*. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin. 34333

BELGIQUE

La démission du ministre de la guerre. — Le *Moniteur* publie les arrêtés royaux acceptant la démission du général Pontus, ministre de la guerre, et nommant à sa place le lieutenant-général Brassine.

L'escompte de la Banque nationale de Belgique. — La Banque nationale vient d'élever le taux de son escompte et de le fixer de la façon suivante :

Traites acceptées, 3 0/0; traites non acceptées, 3 1/2 0/0; avances sur fonds publics, 3 0/0; prêts pour compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite, sur valeurs désignées, 3 1/2 0/0.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, RUE DU CHATEAU, 5
Séances des 6 et 7 mai 1893

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nomb	VERSEMENTS pouv. livrets	VERSEMENTS SOMMES	REMBOURS nomb	REMBOURS SOMMES
Roubaix.	Samedi	62	15	16 119 »	43	16.430.97
	Dimanche	119	20	26.429 »	90	31.565 88
Lannoy		13	3	4.705 »	13	6.442.49
Croix		13	4	1.708 »	3	237.43
Wattrelos		13	4	2.089 »	6	6.328 07
TOTAUX		250	45	50 845 »	155	60 934.15

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix : par MM. E. Requillart et Ernoult-Taffin, directeurs ; et MM. Toulemonde-Mullier et Truffaut-Watine, directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Victor Leborgne. A Croix, par MM. A. Delesalle et E. Lepers. A Wattrelos, par MM. H. Delcroix et Delreux

ORDRE DU SERVICE. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 heures, les samedis, de 9 à 10 heures 1/2, 5, rue du Château. Les remboursements ont lieu, les dimanches, à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FRÉMONT.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Jeudi 11 mai. Concours sur Clermont. Prix d'honneur 100 francs, organisé par « L'Union Fédérale colombophile » au siège de la Société « Les trois Macots », établie chez M. Victor Carette, à l'Alouette angle de rues du Grand Chemin et de l'Alouette. Mise par pigeon 1 fr 50, les pigeons à 50 centimes participent aux prix d'honneur Poule unique 25 cent. Poule à 50 c., 4 prix par 50 inscriptions. Poules facultatives 1 f. 2, 3 et 5 francs. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée (J. Rosoor). Constatation obligatoire par l'appareil automatique pe fectionné ou reconnu par la Fédération Mise au panier mercredi 10 courant, de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

Le « Cercle Union », rue Pauvrée, café Pandore, informe les amateurs qu'il fera les essais suivants dans la semaine du 8 au 14 mai :

Libercourt, lundi matin 8 mai, mise en paniers de 6 à 7 heures Chantilly, lundi soir 8 mai, de 5 à 7 heures. Vitry, mercredi matin 10 mai, de 6 à 7 heures Corbie, mercredi soir 10 mai, de 5 à 7 heures Phalempin, samedi matin 13 mai, de 6 à 7 heures. Chantilly, samedi soir 13 mai, concours général, 200 fr. honneur. Mise 1 fr. 50 dont 50 c. pour francs. Mise en paniers de 4 à 7 heures.

— Fédération colombophile roubaisienne (fondée en 1868) — Jeudi 11 mai, grand concours sur Creil, (144 k.) 100 francs de prix d'honneur, plus un objet d'art, valeur 20 francs, organisé par la Fédération colombophile Roubaisienne, au siège de la société l'Harmonie, établie chez M. Agache, place de Mouveaux. Mise en panier mercredi 10 mai de 2 heures 1/2 à 6 heures 1/2 précises du soir. Mise 1 fr. 50 par pigeon dont 0,50 pour frais 1 fr. pour prix selon le règlement. Les pigeons à 0.50 cent. participent à tous les prix d'honneur. Poules à 10 centimes, unique, à 25 centimes et 50 centimes, à 2, 3 et 5 fr.

Avis. — Pour ce concours, les constateurs devront être remis chez Mme veuve Joseph Dutheit, rue de l'Epeule, 58 à Roubaix, mercredi 10 mai jusqu'à 9 heures du soir pour y être réglés et seront remis aux amateurs jeudi 11 mai à six heures du matin.

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 8 mai, un 2 de 3 pour 30 fr. avec paires de plaisir à 10 fr. à l'estaminet du Moulin d'or, « au Torrieu » contre le « Noir Bonnet ». Mise au parc à 6 heures 1/4 précises.

TOURCOING. — Lundi 8 mai, aura lieu une belle partie d'un 2 de 3 pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr. à la Brasserie St-Eloi contre les Amis-Réunis du Beau-Pain. Entre autres le bien de Neuville de la Brasserie St-Eloi qui est cité pour 25 fr. en 1re paire.

— Dimanche 14 mai, partie d'un 3 de 5 mort pour 100 francs tous poulets non désarmés, à la Nouvelle-Aventure, rue du Château. M. Vanackère de Werreighem contre M. Louis Grau de Tourcoing.

— Lundi 8, au maréchal de Coyghem, attaque d'une partie de 100 francs, contre les jeunes gens de chez Mullier, associés à H. Hermann, dit Coco. Lundi 15, rendage chez Mullier.

LES CONCOURS DE CHIENS RATIERS

Résultats du concours de Lille du 30 avril 1893. — 1re catégorie (15 chiens) : 1er, Fox, à M. Sergent, de Wambrechies, 13 secondes; 2e, Trimard, à M. Jules D'Hondt, 13 sec. ; 3e, Thomee, à M. Varasse, 18 sec. ; 4e, Thébée, à M. Coulon, 49 secondes. — 2e catégorie : 1er, Black, à M. Deron, 9 sec. ; 2e, Myaza, à M. Hubert, 10 sec. ; 3e, Miss, à M. Demessine, 11 sec. ; 4e, Cognac, à M. Denis, 12 sec. — 3e catégorie : 1er, Picard, à M. Dubois, de Seclin; 2e, Bijoux, à M. Coulon, de Tourcoing.

Résultat du concours de Tourcoing du 7 mai 1893, qui a eu lieu chez Paul Luyche-Wattier, café de la « Ville de Saint-Amand », rue de Gand, 50. — 1re catégorie : 12 chiens. 1er Jack à M. Paurisse, du Ratier-Club de Roubaix, 7 secondes; 2e Typp à M. Delnatte, du Ratier-Club de Roubaix, 10 secondes ; 3e Black à M. Deron, de Lille, 10 sec. 1/2; 4e Thebee à M. Coulon, de Tourcoing, 12 secondes.

2e Catégorie : 1er prix Lisette à M. Demessine de Lille 9" 1/2. 2e Piquette à M. Deplechin de Lille 13". 3e Djeck à M. Philippart de Tourcoing 14". 4e Fox à M. Carton de Mouveaux 16".

3e Catégorie : 1er prix Charmante à M. Vergin 10 secondes; 2e Baloulfart à M. Sergent 10 1/2. 3e With miss à M. Philippart 11. 4e Piston à M. Ferret 13.

1er prix dans chaque catégorie 25 fr 2e 15. 3e 10. 4e 5.

Les amateurs roubaisiens seront heureux d'apprendre que M. Jules Dhont est devenu possesseur de « Fox à poil dur » hors de Typp, de Tourcoing, une des meilleures races.

ROUBAIX. — Dimanche 14 mai à midi précis, aura lieu une grande partie de chiens ratiers entre « Black appartenant à M. Deron de Lille et « Topp » appartenant à M. Vezhaeghe de Roubaix. Chaque chien aura 6 gros rats à détruire. L'enjeu est de 100 fr.

Le même jour à 3 heures aura lieu au local du Ratier Club rue de l'Ommelet 192, le grand pari de 500 francs pour la destruction de 100 rats en moins de 40 minutes par un seul chien. Ces rats seront mis en une seule fois au parc.

JEUX DE BOULES

Une partie de boule en 41 de 24 a eu lieu le dimanche 7 mai 1893, chez M. Arthur Demailly, Brasserie du Magador, rue Archimède entre la société « Les bras d'acier » et la société « Les bras d'or ».

La société « Les bras d'or » a gagné les 41 parties et les Bras d'acier » 6. Le « Bras d'or sont donc les vainqueurs.

PRIX DU PAIN *pour servir de règle aux boulangers.* — PAIN DE MÉNAGE, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou maceux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,26 c. — PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,28.500. — PAIN BLANC, composé comme le précédent, avec extraction de 35 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0,34 c.— PAIN DE FLEUR (dit Pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,4,250, les deux pains, à 0,8,500, les quatre pains, à 0,17,000, les huit pains, à 0,34 c.— Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 5 mai 1893.

Pr *Le Maire de Roubaix*, TRANNOY, adjoint.

TÉLÉPHONES PERFECTIONNÉS
pour réseaux et lignes privées
Sonneries et Appareils Électriques
PARATONNERRES
PORTE-VOIX, CONTROLEURS DE RONDES, etc., etc.
Ets RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
27, Rue de la Gare, 27 ROUBAIX Téléphone n° 409
51 bis, Bd de la Liberté LILLE Téléphone n° 240
ABONNEMENTS ET ENTRETIENS
339096 0559

TAPIS ET TENTURES
Foyers, Carpettes, Portières, Tapis, Moquette, Aubusson. Spécialité de Tapis de table en peluche, soie et laine.
DÉPOT DE FABRIQUE
Il sera réservé un escompte de 5 à 8 0/0 aux personnes qui voudront bien nous charger de leur installation en tapis et tentures.
36044
L. DECRAENE-MATHIEU
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
OUVRAGES d'agrément
BRODERIES
EN TOUS GENRES
Tapisseries fantaisies
ET DE STYLE
ORNEMENTS D'ÉGLISES
ÉCHANTILLONNÉS
FOURNITURES
pour tous ouvrages
LEÇONS A DOMICILE

AGENDA DES INDUSTRIES TEXTILES

POUR 1893

à l'usage des industriels, employés et contre-maîtres

Cet agenda contient de nombreuses indications se rapportant à la laine, au coton et aux autres textiles : barèmes, comptes de revient, renseignements sur les ventes publiques de Londres et de Liverpool, numérotage des fils, mécanisme des marchés à termes sur laines peignées, nomenclature des Chambres de commerce françaises à l'étranger, liste de fournisseurs des industries textiles, etc., etc.

Elégant et solide Agenda de poche, relié en jolie percaline, tranche rouge.

En vente au prix du 0,60 c. au bureau du journal 17, rue Neuve, à Roubaix.

SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes, Douillettes, Pelisses cachemire** et **piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc., etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue pour vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis**, à des conditions de bon marché exceptionnel.
Grand choix d'articles pour 1re Communion
TROUSSEAUX POUR PENSIONS
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

BIBLIOGRAPHIE

Mes campagnes aux Etats-Unis et en France 1878-1885. — Tel est le titre d'un important ouvrage que va publier à Paris notre confrère, M. Léon Chotteau, délégué français aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco américain.

L'auteur a écarté la plupart des chiffres et des faits économiques, donnés dans des réunions publiques. Il n'a conservé, et n'a mis en relief, que les grandes lignes des rapports commerciaux de la France et des Etats-Unis, de manière à rendre la lecture de l'œuvre agréable et attachante.

Plusieurs journaux américains avaient réclamé cette publication. L'un d'eux écrivait, pendant une campagne de M. Chotteau en Amérique :

« Quand il aura terminé cette tournée vraiment extraordinaire, il aura produit la statistique la plus curieuse, la plus intéressante, et, en même temps, la plus exacte, et aussi le cours d'économie politique le plus instructif que possèdent les Etats-Unis. Il est à souhaiter que ces fragments soient un jour réunis en volume, et livrés à la publicité. L'ouvrage formera un faisceau de documents précieux pour quiconque s'occupe, tant soit peu intelligemment, de législation commerciale. »

Ce vœu sera bientôt rempli.

La publication a pour but de rappeler les efforts accomplis par M. Chotteau, sous le patronage d'un comité de Paris, composé de sénateurs, de députés, de négociants et d'industriels.

On sait que le parti démocratique, partisan de relations commerciales plus larges et plus libérales avec l'Europe, va arriver au pouvoir à Washington, avec le président Cleveland, le 4 mars prochain.

Il est d'autant plus urgent d'agir avec une nouvelle énergie, que M. Léon Cotteau a obtenu ces résultats à Washington.

— 23 avril 1879, vote de la motion Fernando Wood par la Chambre des représentants :

« Il est résolu :

« Que le Président des Etats-Unis soit respectueusement requis d'examiner s'il ne serait pas nécessaire d'entrer en relations avec le gouvernement français, pour la négociation d'un traité qui assure un échange plus égal des produits naturels et manufacturés de l'un et l'autre pays, et vienne cimenter entre eux des relations plus étroites d'amitié, d'industrie et de commerce. »

Sénat des Etats-Unis :

— 15 mai 1879, depôt par M. Cockrell, sénateur du Missouri, de la « joint résolution» suivante, pour la conclusion d'un traité de réciprocité et de commerce avec la République française :

« Attendu que les conditions de trafic et de commerce, existant entre la République française et les Etats-Unis, réclament l'action éclairée et l'examen des deux gouvernements ;

» Attendu que le désir et l'intérêt du peuple des Etats-Unis sont de maintenir les relations les plus amicales avec le peuple français, et d'établir et développer avec lui le trafic et le commerce, à des conditions réciproques et mutuellement favorables ;

» Attendu qu'un traité de réciprocité et de commerce, entre les gouvernements des deux Républiques, sous des conditions également honorables et justes, affermira les liens amicaux, et contribuera très largement à établir et développer le trafic et le commerce entre les deux pays, à leur donner et à leur maintenir la stabilité et al sécurité ;

» En conséquence,

» Il est résolu :

» Par le Sénat et la Chambre des représentants des Etats Unis d'Amérique assemblés en Congrès ;

» Que le Président des Etats-Unis d'Amérique sera et est, par les présentes, autorisé à ouvrir et requis à ce sujet, une correspondance avec le gouvernement de la République française, en vue et ayant pour objet de conclure un traité de réciprocité et de commerce avec ce gouvernement, sous des conditions également honorables et justes et réciproquement profitables, et, s'il le juge nécessaire, de nommer, par et avec l'avis et le consentement du Sénat, trois commissaires au nom des Etats-Unis pour conduire les négociations préliminaires à la conclusion de ce traité, l'indemnité desdits commissaires devant être fixée par le secrétaire d'Etat.

— 5 février 1880 : Renvoi de la «joint résolution» Cockrell au Comité des relations extérieures.

— 24 février 1880 : Projet ajourné définitivement, le gouvernement français n'ayant pas répondu à la proposition de nommer des commissaires pour la France.

Lettre du Président du Comité à M. Léon Chotteau, donnant le motif de l'ajournement :

« *Sénat des EtatsUnis, Comité des Relations extérieures,*
» Washington, 24 février 1880.

» Mon cher Monsieur Chotteau,

»En ce qui touche la «joint résolution» introduite par le sénateur Cockrell, je n'ai aucun doute que la marche régulière ne soit, pour le ministre de la République française, de faire telles propositions au département d'Etat qu'il croira opportunes, et alors l'action nécessaire pourra s'engager.

» J'espère que l'amitié, existant aujourd'hui entre les deux Républiques, subsistera toujours.

» Permettez-moi de vous donner l'assurance de ma considération personnelle.

» *Président du Comité des Relations extérieures.*

De 1880 à 1885, la propagande a été continuée par M. Chotteau, en France et en Amérique.

Une session extraordinaire du Congrès doit s'ouvrir à Washington au mois de mai prochain.

Déjà, à ce moment-là, le « Bill Mac Kinley pourra recevoir des atténuations.

La France obtiendra l'abolition complète de ce « Bill » dans la session régulière qui commencera le premier mardi de décembre 1893, si notre gouvernement comme tout permet de l'espérer, favorise l'action sur le point de s'engager à ce sujet avec l'appui des chambres de commerce

LE COMMERCE DIRECT.

L'*Indicateur général de l'Industrie et du Commerce français*, de M. BIANCONI, vient de paraître à la librairie CHAIX. Cet annuaire, créé en 1792, et dont nous mentionnons aujourd'hui la deuxième édition, est certainement l'une des conceptions les plus heureuses qui se soient manifestées en faveur de l'expansion du Commerce français. Aussi est-ce avec une faveur des plus marquées que cet ouvrage a été accueilli tout à la fois par le Commerce général à l'Etranger, par nos Chambres de commerce françaises, et par nos agents diplomatiques et consulaires, qui, tous, voient dans la publication de l'INDICATEUR BIANCONI la réalition de *desiderata* maintes fois formulés.

Mieux que personne, l'auteur des CARTES COMMERCIALES UNIVERSELLES, M. F. Bianconi, était capable de mener à bien une œuvre aussi vaste et aussi complexe que celle de l'*Indicateur général*, qui, rappelons-le en passant, renferme les trois parties essentielles suivantes :

1° Noms et adresses des principaux Fabricants français, classés par ordre alphabétique des produits manufacturés, également classés en cinq langues principales ;

2 Noms, adresses et professions des Notables français établis dans toutes les parties du monde (recensement opéré en novembre et décembre 1892);

3 Noms et adresses des principaux Entrepositaires et Producteurs, à l'Etranger, des matières premières nécessaires à l'industrie.

A ces trois parties principales, et grâce au concours de ses nombreux correspondants, établis sur tous les points du globe, M. Bianconi se propose, l'année prochaine, d'ajouter une quatrième partie, extrêmement importante, et qui concernera exclusivement les principaux exportateurs et importateurs de toutes nationalités établis dans les centres de commerce les plus fréquentés du monde entier.

L'Annuaire de l'ingénieur-géographe BIANCONI n'est donc pas seulement un ouvrage de la plus grande utilité pour notre commerce national, c'est aussi une œuvre éminemment patriotique, à laquelle tous nos représentants diplomatiques à l'Etranger se sont fait un devoir de collaborer.

L'*Indicateur général* se trouve à bord de tous les Paquebots des principales Compagnies de navigation françaises et étrangères, dans nos Chambres de commerce en France et à l'Etranger, chez tous nos Représentants diplomatiques et consulaires, enfin dans les principales librairies du monde entier.

Siège social et Direction : 3, passage Violet, Paris.

Dépôt général à la Librairie Chaix, 20, rue Bergère, Paris. 165d

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 4 mai.

Le cours de l'or est à 309 0/0 piastres papier monnaie.

Melbourne, 1er avril.

(*Avis de MM. Jules Renard et Cie*)

Laines. — Depuis notre circulaire du 28 février, quelques petites ventes ont eu lieu. La qualité des laines offertes était inférieure et plus ou moins défectueuse : néanmoins les prix ont haussé pleinement de 10 o/o. Les petits scoured se sont payés sur la base de fr. 4,50. On a vendu en tout 1215 balles ; c'est pour compte français que les principaux achats ont été faits.

Les expéditions d'ici en mars se sont élevées à 9,251 balles, ce qui avec les envois précédents, soit 403 254 bls, forme un total depuis le 1er juillet 1892 jusqu'à ce jour de 412.775 bls.

Peaux de moutons. — Marché très actif pour toutes espèces de peaux et prix en hausse. Les acheteurs français enlèvent tout couramment. Nous cotons peaux sèches longue laine 6 à 6 1/2d., moyenne 5 à 5 1/2d., quart laine 4 à 4 1/2d., laine courte 3 à 4d.

Breslau, 2 mai.

Pendant le mois d'avril il a été traité env. 2000 qx laines en tous genres, en majeure partie pour compte de fabricants, ainsi qu'à des commissionnaires pour l'étranger. Les prix se sont établis en faveur des acheteurs. Les laines non lavées ont donné lieu à la vente d'env. 1500 qx, pour compte de fabricants et de lavoirs, aux cours antérieurs.

Konigsberg, 2 mai.

Sur nos principaux marchés indigènes, les transactions pendant la semaine écoulée ont de nouveau été assez importantes à la parité des précédentes cotes. Berlin signale la vente de 800 qx laines lavées à dos de 122 à 125 Rm et 400 qx laines non lavées de 40 à 50 Rm. A Posen, des laines à étoffe ont obtenu 115 à 120 Rm. Ici nous avons des renforts assez considérables en laines non lavées, qui, par suite d'une bonne demande, ont obtenu 47, 50, 52 à 54 Rm par 106 lb.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 8 mai.

(*par télégraphe*)

En disponible, il a été traité ... balles Plata 18 b. Curaçao.

Anvers, 6 mai.

Statistique des laines de La Plata au 1er mai 1893. — Arrivages dans les différents ports européens du 1er novembre au 30 avril.

	1891-92	1892-93
Dunkerque...	78.594 balles	103.425 balles
Anvers.....	54.922 »	64.199 »
Hambourg....	38.417 »	52.580 »
Brême.....	37.609 »	65.744 »
Havre.....	15.729 »	27.402 »
Gênes.....	6.064 »	2.030 »
Bordeaux	4.555 »	1.603 »
Liverpool	3.735 »	6.440 »
Marseille.....	612 »	— »
	240.297 b.cont.	323.423 balles

Communiqué par MM. Wilkens et Cie

Havre, 6 mai.

(*De notre correspondant particulier*)

REVUE DE LA SEMAINE

*Laines